

LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL EN AFRIQUE : UNE ANALYSE ANTHROPOLOGIQUE AUTOOUR DES PRATIQUES DE SAUVEGARDE ENDOGÈNES CHEZ LES LEGA (EST-RDC)

Vicky VICTOIRE MUKE

*Chercheur au Laboratoire d'Anthropologie Contemporaine et du Développement (LACDEV)-Université de Kinshasa
victoiremukevickymts@gmail.com*

Résumé

Face aux aléas qui menacent la sauvegarde du patrimoine culturel en Afrique, plusieurs actions ont été entreprises tant aux niveaux national qu'international, en vue de la mitigation du processus de destruction, de dégradation et de dévalorisation de ce patrimoine. Au niveau local, les sociétés africaines ont également développé des stratégies qui ont permis de perpétuer et de transmettre leurs patrimoines aux futures générations, démontrant ainsi l'efficacité de leurs compétences traditionnelles. Cette recherche a pour objectif d'analyser la contribution des pratiques traditionnelles dans la sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega de l'Est-RDC. En vue de la poursuite de cet objectif, les questions suivantes ont été formulées : Quelles sont les stratégies endogènes de sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega ? Comment ces pratiques y participent-elles à la sauvegarde du patrimoine culturel ? La méthodologie utilisée combine la recherche documentaire et l'enquête ethnographique, par le biais d'une grille d'observation, des entretiens semi-directifs et des récits de vie, suivant une approche qualitative. Les résultats obtenus révèlent que les stratégies de sauvegarde endogènes du patrimoine culturel Lega sont une combinaison d'activités techniques, rituelles et de protection des valeurs spirituelles et morales, reproduites et transmises de génération en génération. Il s'agit principalement de la transmission orale lors des initiations, la sacralisation des objets et pratiques liées au surnaturel et au pouvoir sociopolitique, l'héritage familial des biens culturels et la conservation technique des objets, entre autres. Par ce fait, elles sont le fait des acteurs locaux et ne constituent pas seulement l'apanage des spécialistes autorisés. Cependant, suite aux éléments de vulnérabilité auxquels la patrimoine culturel Lega fait face aujourd'hui, sa sauvegarde demeure problématique, malgré les stratégies sus-évoquées. Cette étude propose de

concilier les pratiques endogènes de sauvegarde avec celles exogènes, pour assurer une protection efficace du patrimoine culturel Lega et promouvoir sa préservation pour les générations futures.

Mots-clés : *sauvegarde, patrimoine culturel, pratiques endogènes, Lega, République Démocratique du Congo*

Abstract

Faced with the hazards that threaten the safeguarding of cultural heritage in Africa, several actions have been undertaken both at the national and international levels, with a view to mitigating the process of destruction, degradation and devaluation of this heritage. At the local level, African societies have also developed strategies that have made it possible to perpetuate and transmit their heritage to future generations, thus demonstrating the effectiveness of their traditional skills. This research aims to analyze the contribution of traditional practices in the safeguarding of cultural heritage among the Lega of the East-DRC. In pursuit of this objective, the following questions were formulated: What are the endogenous strategies for safeguarding cultural heritage among the Lega? How do these practices contribute to the safeguarding of cultural heritage? The methodology used combines documentary research and ethnographic investigation, through an observation grid, semi-structured interviews and life stories, following a qualitative approach. The results obtained reveal that the endogenous safeguarding strategies of Lega cultural heritage are a combination of technical, ritual activities and protection of spiritual and moral values, reproduced and transmitted from generation to generation. This mainly concerns oral transmission during initiations, the sacralization of objects and practices linked to the supernatural and socio-political power, the family inheritance of cultural property and the technical conservation of objects, among others. As a result, they are the work of local actors and are not just the prerogative of authorized specialists. However, following the elements of vulnerability that Lega cultural heritage faces today, its safeguarding remains problematic, despite the strategies mentioned above. This study proposes to reconcile endogenous safeguarding practices with exogenous ones, to ensure effective protection of Lega cultural heritage and promote its preservation for future generations.

Keywords: *safeguarding, cultural heritage, endogenous practices, Lega, Democratic Republic of Congo*

Introduction

En République Démocratique du Congo (RDC) en particulier et dans la plupart des pays africains en général, les pratiques « exogènes »¹ de sauvegarde du patrimoine culturel oscillent entre l'empreinte des institutions des pays occidentaux sur les territoires coloniaux et l'emprunt des normes occidentales pour régir la vie publique en vue d'asseoir la protection du patrimoine des pays africains (V. Negrí, 2001).

À la lumière de l'UNESCO (2003 : 4), la sauvegarde du patrimoine culturel est entendue dans le cadre de cet article comme étant l'ensemble des mesures qui visent à assurer la viabilité du patrimoine culturel, notamment l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la conservation, la promotion, la mise en valeur, la transmission, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. En effet, selon V. Negrí (2001) et M. Balaamo (2015), les lois importées de la colonisation ont traversé sans dommage les accessions à l'indépendance de sorte qu'il s'observe la permanence des rationalités juridiques coloniales dans la législation congolaise actuelle. Elles demeurent donc, jusqu'à ce jour, applicables tant qu'elles ne sont pas contraires à la constitution. Dans ce contexte, la sauvegarde du patrimoine culturel est l'apanage des administrations étatiques et internationales, des scientifiques, des élites politiques ainsi que de certains particuliers (ONG) (A. Komlan, 2001 ; A. Skounti, 2010 ; J. Davallon, 2014 ; S. Trabelsi, 2016 ; H. Saddou, 2020). Selon D. Datouang (2014), les différentes initiatives bénéficient des mesures et des actions d'accompagnements qui rendent possible l'application des stratégies de défense et de promotion

¹ Par le qualificatif « exogène », nous entendons les stratégies de sauvegarde du patrimoine empruntées à l'Occident et pratiquées en Afrique. Cette sauvegarde exogène « est un harnachement des modèles occidentaux de mise en patrimoine » (D. Datouang, 2014, p.174).

des types patrimoniaux pour lesquels les acteurs sociaux ont une certaine sensibilité.

Toutefois, ces pratiques ne sont pas les seules à même d'assurer la viabilité du patrimoine culturel des sociétés africaines, surtout dans l'arrière-pays où elles sont moins opérationnelles quand elles ne sont pas inexistantes. D'aucuns pourraient même affirmer que les pratiques traditionnelles y protègent mieux le patrimoine culturel que la loi moderne. Comme l'avait fait remarquer F. Brandarin (2005 : VII)², alors Directeur du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, les biens et les pratiques culturelles tels que nous pouvons en attester la présence aujourd'hui en Afrique, témoignent de la richesse et de l'importance des pratiques de sauvegarde traditionnelles du patrimoine culturel, car c'est grâce à ces dernières, qu'ils ont été perpétués et transmis jusqu'à notre génération. Ce qui permet de souligner l'importance de la reconnaissance des compétences traditionnelles en matière de sauvegarde et de conservation, développées durant des siècles par les sociétés africaines. D. Datouang (2014, p.174) note qu'il s'agit là des pratiques endogènes « développé[e]s par les sociétés traditionnelles et qui se pratiquent encore dans l'arrière-pays même si les contacts avec les occidentaux et les empires musulmans favorisent l'infiltration des indices culturels allochtones ».

Fort malheureusement, dans le sillage des recherches, d'études et des actions des acteurs sur le patrimoine culturel, non seulement les spécificités et les pratiques locales de sauvegarde du patrimoine culturel sont peu prises en compte, mais aussi les méthodes d'entretien et de conservation traditionnelles dudit patrimoine sont peu valorisées.

Cet article ambitionne analyser la contribution des pratiques traditionnelles dans la sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega de la R.D.C. En vue de la poursuite de cet objectif, nous

² C'est en guise de préface d'un ouvrage publié en 2005 par le Centre International d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), intitulé « Les pratiques de conservation traditionnelles en Afrique ».

formulons les questions suivantes : Quelles sont les stratégies endogènes de sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega ? Comment ces pratiques participent-elles à la sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega ?

Cette recherche révèle que les stratégies de sauvegarde endogènes du patrimoine culturel Lega, à l'instar de celles de plusieurs autres sociétés d'Afrique subsaharienne (J. Thierry, 2005), sont une combinaison d'activités techniques, rituelles et de protection des valeurs spirituelles et morale, reproduites et transmises de génération en génération. Par ce fait, elles sont le fait des acteurs locaux et ne constituent pas seulement l'apanage des spécialistes autorisés. Elles reposent sur la transmission orale (initiations *Bwami* et *Bwali*), la sacralisation des objets et pratiques (liés au surnaturel et au pouvoir sociopolitique), l'héritage familial des biens culturels, et la conservation technique des objets (par exemple, le stockage dans le *Lubunga* et l'usage du *Mutanga*).

Dès lors, il s'agira dans un premier temps de présenter la méthodologique mobilisée dans le cadre de cet article. Deuxièmement nous procéderons à une brève présentation de la population d'étude. Ensuite, il sera question d'analyser les stratégies traditionnelles mises en place par la socioculture Lega dans le but de préserver son patrimoine culturel. Enfin, nous examinerons la situation de la sauvegarde du patrimoine culturel Lega à l'épreuve des faits.

1. Méthodologie

1.1. Collecte des données et cadre théorique

Les résultats de cet article proviennent d'une recherche menée dans le cadre de notre mémoire de Master intitulé « *Patrimoine culturel et identité chez les Lega de la République Démocratique du Congo. Contribution à l'anthropologie culturelle* » (M.

Victoire, 2024a), mais aussi de la recherche documentaire³. La collecte des données sur le terrain a été menée de manière itérative dans le Territoire de Mwenga, précisément dans la Chefferie de Basile. La collecte des données sur le terrain s'est déroulée en deux périodes. La première entre le 20 octobre 2022 et le 2 décembre 2022, tandis que la deuxième entre le 12 juin et le 10 juillet 2023.

Les techniques de recherche suivantes ont été mobilisées : l'observation directe, l'entretien semi-directif et les récits de vie. Grâce à l'observation directe nous sommes entré en contact avec les comportements des différents acteurs, qui permettent de sauvegarder le patrimoine culturel. Cette technique a présenté l'avantage d'observer les écarts entre les données issues des entretiens et ce qui est réellement observé dans le quotidien des Lega, en vue de permettre la triangulation méthodologique. Elle nous a aussi permis de prendre connaissance des défis auxquels les stratégies endogènes de sauvegarde du patrimoine font face aujourd'hui. Pour sa part, l'entretien semi-directif s'est basé sur un guide d'entretien et a consisté en des entrevus avec les différents acteurs impliqués dans la sauvegarde du patrimoine. Partant de R. Quivy et V. Campenhoudt (1995), l'entretien semi-directif étant une technique de collecte des données qui permet au chercheur de recueillir ou d'obtenir des informations sur les comportements, les attitudes, les opinions et les habitudes des individus dans une société donnée, l'objectif de cette technique a donc été celui de chercher à comprendre comment les Lega sauvegardent leur patrimoine, c'est-à-dire les stratégies développées par ces derniers en vue d'assurer la viabilité et la préservation de leur patrimoine pour les générations futures. Enfin, les récits de vie ont permis de recueillir les témoignages en rapport avec l'expérience de vie des acteurs, de manière à

³ La recherche documentaire a consisté en l'exploitation des ouvrages, des articles scientifiques, des mémoires et thèses, des Actes des colloques, des rapports de recherche et des Conventions ayant un rapport avec notre thématique, permettant ainsi la triangulation des données de terrain.

avoir une vision plus globale des pratiques qui participent à la sauvegarde du patrimoine culturel Lega.

Les entretiens se sont effectués auprès de 32 informateurs clés, à savoir 13 femmes et 19 hommes, en raison de leur large connaissance des typologies du patrimoine culturel Lega mobilisés dans le cadre de cet article et des stratégies qui interviennent dans leur sauvegarde. Ils comprennent les chefs traditionnels appelés *Bami* (Sg. : *Mwami*) et *Bashiba* (Sg. : *Ishiba*) qui sont des initiés de l'association *Bwami* ou la grande initiation Lega, les initiés du *Bwali* ou la petite initiation Lega, les artisans (vanniers, forgerons, potiers, sculpteurs), les hommes et femmes Lega et les autorités administratives. Il convient de préciser que nous avons rencontré dans la ville de Bukavu certaines personnes ressources avec qui nous avons eu des entretiens.

Les données ainsi collectées ont été soumises à l'analyse de contenu qualitative et à l'analyse de contenu indirecte (O. Aktouf, 1987, pp.113,114) dans le but d'interpréter le sens, l'intérêt et le poids sémantique des données orales liées aux pratiques de sauvegarde recensées, mais aussi de décrypter leur signification culturelle au-delà des fonctions facilement perceptibles et appréhensibles.

En vue de l'intelligibilité des données ainsi collectées, les théories ci-après ont été mises à contribution : l'ethnométhodologie (P. Amiel, 2010) en vue d'analyser les « ethnométhodes » mises en place par les Lega pour sauvegarder leur patrimoine culturel, et l'endosémie culturelle⁴ développée par E. Mbonji (2005), permettant de comprendre le sens et la signification que les Lega eux-mêmes accordent à leur patrimoine culturel, ainsi qu'à leurs pratiques.

⁴ L'endosémie culturelle est un principe développé par Mbonji Edjenguèlè dans sa théorie appelée ethnanalyse ou ethno-perspective. « L'endosémie est la reconnaissance de l'existence du sens à l'intérieur de toute culture et l'existence du recours à ce sens intrinsèque, inhérent, endogène dans l'entreprise ethno-anthropologique » (E. Mbonji, 2005, p.95).

1.2. À propos des Lega

Les Lega habitent la partie Est de la RDC, où ils occupent les Territoires administratifs de Mwenga, de Shabunda et de Walungu dans la Province du Sud-Kivu. On les trouve également dans le Territoire de Walikale situé dans la Province du Nord-Kivu, mais aussi dans la Province de Maniema, plus précisément dans le Territoire de Pangi.

Ils sont les descendants de l'ancêtre éponyme « *Lega* ». Il s'agit d'un ancêtre commun mythique et inconnu auquel les Lega eux-mêmes se réfèrent et dont ils se réclament des descendants (D. Biebuyck, 1973). Sur le plan politique, ni les chercheurs qui ont travaillé sur la société Lega (A. Moeller, 1936 ; J. Vansina, 1966 ; B. Verhaegen, 1966 ; D. Biebuyck, 1973 ; M. Balaamo, 2014, 2017, 2020 ; W. Mwilo-Mwihi, 2018, 2021), ni les Lega eux-mêmes ne font mention de l'existence d'une institution politique centralisée dans l'histoire de leur pays. En effet, le pouvoir politique y est de type parental, c'est-à-dire fondé sur les liens de sang et le droit d'ainesse (il est patriarcal, héréditaire et gérontocratique), et reconnu par des paires ayant la même compétence (il est doté ainsi d'une personnalité juridique) (M. Balaamo, 2017). Cette société ne connaît pas de pouvoir centralisé. La gestion et l'exercice du pouvoir s'effectuent au niveau du clan, qui est l'unité politique la plus effective. Les initiés appelés *Bami* sont ceux qui y exercent le pouvoir politique, social et religieux de manière collégiale, telle une structure, une confrérie, une communion ou une association (M. Bukanga, 1973 ; M. Balaamo, 2014).

Du point de vue historique, la socioculture Lega a d'une part subi les affres des invasions arabo-swahili⁵, et celles des

⁵ Le nom « arabo-swahili » leur est attribué par le fait que les arabes qui vont étendre leur puissance et culture au Congo ne viennent pas directement de l'Arabie. Plusieurs d'entre eux étaient déjà établis en Afrique depuis plusieurs siècles, notamment à Zanzibar pour y ériger un puissant sultanat et exerçant des échanges fréquents entre leurs pays d'origine et leur milieu de vie en Afrique. Les colonisateurs belges ont été précédés les arabo-swahili qui ont occupé toute la partie Est de la République Démocratique du Congo. Ces derniers vont s'établir

colonisateurs belge d'autre part. Il s'en est suivi des conflits et guerres postindépendance. La présence des forces étrangères et nationales autonomes (arabes, occidentales, rebellions et conflits armés) va sérieusement influer sur l'organisation socioculturelle et politique en bouleversant subséquemment les institutions traditionnelles, les modes de vie, la vision du monde et les croyances. Bref, l'ensemble du patrimoine culturel Lega fut sérieusement entamé à la suite de ces contacts interculturels impérialistes (Z. Lunanga et K. Kasongo, 1982 ; M. Balaamo, 2014 ; W. Mwilo-Mwihi, 2021). Toutes choses qui se résument par l'imposition de l'ordre colonial et l'éjection pure et simple de l'ordre précolonial, c'est-à-dire la non-reconnaissance des institutions précoloniale (D. Biebuyck, 1973 ; M. Balaamo, 2014), mais aussi l'abandon, l'incendie et le vol des objets rituels et des archives, des déplacements des populations, des morts et le vol des richesses du sol et du sol, etc. (Z. Lunanga et K. Kasongo, 1982 ; W. Kishilo, 1989 ; K. Vlassenroot et T. Raeymaekers, 2004 ; M. Balaamo, 2014, 2015 ; W. Mwilo-Mwihi, 2021). De fait, les répercussions de ces différents éléments de vulnérabilité du patrimoine continuent à sévir dans la socioculture Lega. En dépit de ce tableau non reluisant, car jonché d'éléments « subversifs » pour la société Lega, celle-ci a pu préserver et pérenniser son patrimoine culturel grâce à diverses stratégies.

2. Résultats et discussion

Les résultats obtenus mettent en relief les pratiques traditionnelles développées par les Lega, en vue de la sauvegarde de leur patrimoine culturel. Selon D. Datouang (2014, p.118), la sauvegarde endogène du patrimoine culturel renvoie aux différentes pratiques que :

pendant longtemps dans cette partie du Congo, laissant un grand passif derrière eux (B. Verhaegen, 1966 ; Z. Lunanga et K. Kasongo, 1982 ; W. Mwilo-Mwihi, 2021).

Les sociétés, les populations, les groupes d'individus ou des familles avaient développées en vue de garantir la conservation et la transmission de leurs us et coutumes ainsi que des biens auxquels ils avaient des rapports particuliers. Ces éléments appartenaient à la double ambivalence comprenant le matériel et de l'immatériel, d'une part ; le culturel et le naturel, d'autre part.

Il est donc question d'un type de patrimoine qui prend en compte non seulement l'objet désigné comme patrimoine, mais également la fonction de cet objet en lien étroit avec son poids symbolique et son usage. De l'analyse des données collectées sur le terrain et de l'exportation documentaire, il est ressorti que les Lega ont mis en place quatre principales pratiques qui favorisent la sauvegarde de leur patrimoine. Il s'agit de la transmission, la sacralisation, l'héritage et la conservation.

2.1. La transmission comme pratique de sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega

La transmission est une pratique de sauvegarde traditionnelle du patrimoine pratiquée chez les Lega depuis des siècles en vue d'assurer sa pérennisation et/ou sa perpétuation dans le temps et dans l'espace. Elle se fait à travers les initiations traditionnelles, assurées par les *Trésors Humains Vivants* (A. Skounti, 2005), à l'aide des supports matériels et immatériels.

La transmission du patrimoine se fait principalement de manière verbale, des aînés vers les cadets. Ce qui fait que l'oralité soit au centre de la civilisation Lega en particulier et de la civilisation négro-africaine en général. Voilà pourquoi Oumar Konaré, cité par M. Fall (2022, p.21), lance cette alerte : « Si l'Afrique perd sa mémoire sonore, elle perd sa mémoire tout court ».

2.2. Les initiations traditionnelles comme cadres de transmission du patrimoine

C'est pendant les initiations que le patrimoine culturel est

transmis aux générations futures, permettant à ce dernier d'être à l'abri de la dégradation, tout comme d'une probable disparition. Le *Bwali*⁶ et le *Bwami*⁷ sont des cadres institutionnels de la transmission du patrimoine culturel chez les Lega. Comme le note M. Balaamo (2022, p.14), « Toute initiation vise l'acquisition de connaissances, l'apprentissage des principes de conduite de la communauté ou du groupe social et de signification profonde de choses jusqu'à leur maîtrise ».

C'est l'institution *Bwami* qui a parmi ses attributions l'organisation de l'initiation *Bwali*. Elle assume par ce fait la transmission du patrimoine culturel aux jeunes. Le *Bwali* ou *Lutende* est un cadre où l'on transmet au jeune Lega les valeurs, les coutumes ainsi que l'histoire de sa communauté. Par le *Bwali*, l'initié acquiert le droit de participer à la vie culturelle et religieuse de la communauté et devient par le fait même prêt à assumer son rôle d'homme grâce aux enseignements lui inculqués, aux épreuves endurées et aux activités exercées. Cette formation est à la fois morale, physique, intellectuelle et spirituelle. Ce qui nous permet d'affirmer que grâce à cette transmission, non seulement l'on préserve les traditions séculaires de la disparition, mais aussi la société forme l'homme selon l'idéal voulu par la communauté.

Parlant du *Bwami* comme cadre de transmission du patrimoine culturel, B. N'sanda (1995) révèle qu'il s'agit d'une caste très fermée d'acquisition des connaissances ésotériques (savoir social, coutumes, généalogies, histoires, magies, divination, rites cultuels) grâce aux barrières institutionnelles (initiations graduelles) et ésotériques (connaissances magiques et rituelles) mis en place par la coutume. Par ce fait, en tant qu'institution, le

⁶ L'initiation *Bwali* est réservée à la gente masculine. Pendant cette initiation, le jeune Lega bénéficie d'une formation à la fois théorique et pratique. L'on y transmet au jeune des connaissances relatives à la morale, à l'histoire, aux coutumes, à la sagesse et aux esprits de la communauté, à la sexualité et aux différentes activités socioéconomiques (chasse, pêche, collecte des ressources forestières).

⁷ L'initiation *Bwami* vise la formation des élites Lega appelés *Bami*. Ce sont ces derniers qui président à la destinée de la communauté. Ils y exercent des fonctions sociales, politiques, judiciaires, religieuses et thérapeutiques.

Bwami devient un cadre au sein duquel se transmet de manière hiérarchisée tout le savoir initiatique aux membres.

Ce savoir est ainsi protégé en ce sens que la caste de connasseurs se transmet de génération en génération. Ainsi donc, « la corporation assure la fonction de conservation et de transmission de traditions propres et savoirs spécifiques » (M. Balaamo, 2020, p.14). Tout au long de l'initiation, le candidat est porté par un tuteur qui se porte garant de ses qualités morales et intellectuelles. M. Balaamo (2020, p.11) affirme à ce propos que le tuteur ne fait que « transmettre une tradition et une connaissance que lui-même a reçues de ses maîtres ».

2.2.1. Les Trésors Humains Vivants comme garants de la transmission du patrimoine

Citant l'article 3 d'un projet de loi relatif à la conservation et à la protection du patrimoine culturel et naturel du Royaume du Maroc, alors en cours de finalisation, A. Skounti (2005, p.52) indiquait que les *Trésors Humains Vivants* sont des personnes :

Reconnues pour l'excellence et la rareté de leur savoir-faire et qui incarnent les compétences et les techniques de certains aspects de la vie culturelle et artistique, qu'ils soient de représentativité locale ou nationale tels que les représentations théâtrales, la danse et la musique folkloriques, les métiers et le travail, l'habitat, l'alimentation et le vêtement et tous les autres arts définis plus haut.

De même, dans son étude portant sur les savoirs locaux (endogènes, indigènes, autochtones), M. Roué (2012, p.10) déclare que « dans les sociétés traditionnelles, [...] il y a des gens ordinaires, des spécialistes, et seulement quelques individus exceptionnels qui sont de grands savants, et que l'on rencontre donc statistiquement peu souvent ».

Dans le même registre, chez les Lega, nous pouvons considérer comme *Trésors Humains Vivants*, les *Bami*, les *Bakundi*, et autres personnes détenant des savoirs et savoir-faire traditionnels tels que les artisans, les chanteurs et danseurs de la musique traditionnelle, ainsi que les joueurs des instruments de la musique traditionnelle. En fait, l'élément humain est central dans la création, le maintien, la transmission et la valorisation des formes patrimoniales Lega (croyances, initiations, interdits, vannerie, poterie, forge, sculpture, chants, danses, etc.).

Les membres de l'association *Bwami* sont appelés *Bami*. Ces derniers sont des gardiens de la coutume car ils ont pour fonction de sauvegarder, de transmettre et de faire respecter cette coutume dans la communauté. W. Mulyumba (1993, p.76) confirme cette responsabilité qui est la leur lorsqu'il les reconnaît comme « les dépositaires du patrimoine culturel et religieux, et le bwami comme la source de la sagesse et de la maturité sociale ». Selon cet auteur, la maturité est seul l'apanage des *Bami*, et dans cette structure hiérarchique gérontocratique, chaque membre de l'association est junior par rapport à d'autres membres plus gradés, mais ils sont collégialement considérés comme piliers de l'édifice social. C'est donc en connaissance de cause qu'un initié du *Bwami* affirme à propos des objets initiatiques et des connaissances initiatiques ce qui suit : « c'est la tradition que nous gardons, elle ne nous appartient pas. Nous gardons la tradition pour la transmettre à vous nos enfants, la famille. Nous, nous ne faisons que garder la coutume de nos ancêtres. Et vous, il faut la respecter, peu importe où vous êtes ».⁸

Cette affirmation est aussi partagée par M. Balaamo (2020, p.15) lorsqu'il dit :

Les maîtres d'initiation sont responsables des rites d'initiation qui transmettent des valeurs initiatiques. Le maître d'initiation est le gardien d'un capital intellectuel,

⁸ Extrait d'entretien du 22 novembre 2022 avec Mwami Kambila, 73 ans, à Bugambi.

social et matériel qu'est le savoir initiatique traditionnel. Il est titulaire d'un devoir de garde et de conservation qui implique un droit d'usage et non pas un droit de propriété. Le savoir initiatique traditionnel est un patrimoine inaliénable, hérité des ancêtres et, en tant que tel, il doit être transmis intact aux générations futures.

Et en guise d'ajout, lors d'un entretien nous accordé, il révèle ce qui suit :

Au Bulega il n'y a aucun Musée. Parce que pour nous le Musée c'est une personne. Quand vous êtes à l'initiation chaque Mwami vient avec ses enseignements qu'il va vous transmettre et des objets dont il va vous expliquer la signification. C'est là qu'on va vous dire que vous lisez pala⁹. Tu vois, la meilleure façon de protéger la culture Lega c'est de protéger ses initiations¹⁰.

De ces propos, il ressort qu'en terme de sauvegarde du patrimoine, les membres de l'association *Bwami (Bami)* jouent deux rôle principaux : celui de la transmission du patrimoine culturel à travers les initiations traditionnelles car dépositaires de la culture et des traditions ; et celui de la garde ou conservation des objets initiatiques intervenant dans les initiations et différents autres usages pour le bien de la communauté.

Par ailleurs, les initiateurs appelés *Bakundi*, interviennent dans la petite initiation Lega (*Bwali*), où ils jouent un rôle éducatif en transmettant le savoir initiatique aux *Batende* (élèves). En effet, les *Bakundi*, qui sont des anciens initiés du *Bwali*, détiennent une large connaissance de la coutume et des valeurs sociales de par leur expérience de vie et le fait d'être passés par cette initiation il y a plusieurs années. La sagesse et les connaissances ainsi

⁹ *Pala* ou *Mpala* veut dire initiation, cérémonie initiatique.

¹⁰ Extrait d'entretien du 15 novembre 2022 avec Balaamo Mokelwa, 59 ans, à Bukavu.

acquises leur confèrent un traitement particulier au sein de la communauté. Voilà pourquoi M. Balaamo (2020, p.11) confirme leur importance en des termes :

La culture de parrainage (kikundi) est fondée sur la connaissance accumulée et l’expérience acquise dans le temps. D’où le respect des anciens qui sont la sagesse personnifiée. L’ancien est très respecté grâce à l’expérience acquise et son âge marquera physiquement son statut de « vieux ». Il symbolise la connaissance et la sagesse, il a la préséance dans les débats, les palabres et les prises de décisions.

Comme les *Bami* le font avec l’initiation *Bwami*, les *Bakundi* protègent à leur tour le savoir initiatique de l’initiation *Bwali* de la désagrégation et de la disparition, en étant d’une part des dépositaires de ce savoir, et des agents transmetteurs des savoirs initiatiques aux jeunes générations, d’autre part.

Enfin, les forgerons, les sculpteurs, les guérisseurs-féticheurs et autres artisans (maîtres dans différents arts) sont aussi détenteurs et dépositaires de larges connaissances coutumières comprenant les savoirs et savoir-faire traditionnels. Dans cette optique, ils participent à la protection et à la pérennisation d’un savoir multiséculaire, notamment par sa transmission aux générations futures, eux-mêmes l’ayant acquis auprès de leurs prédecesseurs. En réalité, les savoirs et savoir-faire sont un patrimoine fragile qui, faute de transmission aux générations futures pouvant assurer la relève, risquerait de disparaître.

À la suite de tout ce qui précède, il résulte l’urgence et l’importance d’assurer la protection et la valorisation des *Trésors Humains Vivants*, qui constituent un vaste réservoir du patrimoine culturel Lega, en ce sens que leur disparition impliquerait en conséquence celle du patrimoine culturel de ce peuple. Comme le rappelle M. Roué (2012, p.10), « si quelques-

uns, à travers une vie passionnée par l'acquisition de connaissances, sont devenus de véritables savants, beaucoup de savoirs liés à des pratiques sont détenus par une fraction de la population ».

2.2.2. Les supports de transmission du patrimoine culturel

Le patrimoine culturel chez les Lega se transmet d'une part au moyen des objets que nous rassemblons ici sous l'appellation d'idéogrammes, et d'autre part dans des cadres physiques bien définis.

➤ *Les idéogrammes comme supports de transmission du patrimoine culturel*

Le savoir initiatique est aussi conservé et transmis grâce aux supports matériels ayant une signification culturelle connue des initiés uniquement. Pour citer M. Balaamo (2014, p.161), et nous ne saurions mieux le dire :

Ces connaissances sont conservées sur des supports matériels sous forme de signes, symboles, idéogrammes et des œuvres d'art qui sont de signifiants qui renvoient aux signifiés. Les signes, symboles, idéogrammes et œuvres d'art sont intimement associés avec des aphorismes, qui sont définis comme des bitondo bya eisi/kisi (les savoirs ou connaissances du monde). C'est ce qui fait que l'image et la métaphore soient au centre de la culture Lega. La connaissance passe par l'appropriation de sens. C'est pourquoi tout être humain est appelé à apprendre à lire les métaphores et en à faire l'usage.

Parlant de la transmission comme pratique de sauvegarde traditionnelle du patrimoine culturel Lega à travers les idéogrammes, M. Balaamo déclare ce qui suit :

Pour nous ce sont nos statuettes-là et les masques qui sont nos idéogrammes parce que ce sont des portatifs. Nous n'avons jamais constitué de gros objets, non. Nous, toutes nos œuvres

d'art étaient des portatifs. Parce que chez nous, ces œuvres d'art constituaient nos livres et les Bami doivent parcourir de longues distances avec dans leur panier pour aller aux initiations¹¹.

De fait, au sein de la corporation *Bwami*, c'est par degrés que l'on est initié aux mystères des objets et aux symboles. Les objets initiatiques (*masengo*) jouent plusieurs fonctions leur conférées par la coutume, parmi lesquelles la fonction didactique.

D'un autre côté, le *Mutanga*¹² constitue aussi un moyen de transmission et de pérennisation du patrimoine culturel Lega, en ce sens que l'on y suspend plusieurs objets qui permettent aux Lega de bien intérioriser les proverbes que lesdits symboles représentent ainsi que leurs significations. Ces proverbes véhiculent plusieurs leçons de vie et sont utilisés dans diverses circonstances. Une initiée du *Bwami* décrit la mobilisation du *Mutanga* en ces termes :

Quand il y a un litige, on commence à expliquer le *Mutanga* aux personnes qui sont en conflits sous forme de conseil ou leur montrer la gravité de la situation et ses conséquences. Ou encore, si une personne s'est mal comporté, on lui dit comment son comportement est grave et les conséquences de sa faute si elle n'est pas réparée. Il y a beaucoup de choses qu'on doit mettre sur cette corde et tu dois connaître le proverbe qui accompagne chaque objet. Il y a le respect, la solidarité, l'amour, le mépris, les injures, l'orgueil, il y a beaucoup d'enseignements¹³.

Le *Mutanga* s'avère être un moyen développé par les Lega en vue de la conservation intellectuelle et/ou mentale de certains modèles de comportements types au sein de la communauté. Ce

¹¹ Extrait d'entretien du 15 novembre 2022 avec Balaamo Mokelwa, 59 ans, à Bukavu.

¹² « Le *Mutanga* est un outil constitué d'une liane sur laquelle sont suspendus de petits objets qu'on rencontre dans la vie courante (parties des plantes, pirogue, corbeille, tambour, nasse, nattes enroulées, instruments de musique, etc.), lesquels sont investis d'une signification culturelle, et donc ayant une valeur symbolique car, ils renvoient à des proverbes que les Lega sont censés maîtriser et traduire » (M. Victoire, 2024b, p.265).

¹³ Extrait d'entretien du 28 juin 2023 avec Ishiba Wabutola, 61 ans, à Bugambi.

qui fait dire à M. Kibasomba et G. Defour (1982) que cet outil se révèle comme étant un véritable conservatoire des valeurs morales protégées sur des objets ayant des significations déchiffrables uniquement par des personnes ayant reçu une éducation morale Lega.

➤ *Les cadres physiques comme supports de transmission du patrimoine culturel*

Les initiations traditionnelles *Bwali* et *Bwami* se déroulent dans des cadres physiques qui servent alors de supports de transmission des connaissances initiatiques. De fait, le *Bwali* et le *Bwami* trouvent en ces lieux des cadres de transmission qu'il leur faut. Il s'agit entre autres du *Lubunga* ou *Lusu* et du camp initiatique ou *Lutende*.

Le *Lubunga* est un bâti situé d'habitude au milieu du village et où se rassemblent les hommes pour parler des questions relatives à la communauté. Selon W. Mulyumba (1993, p.80), c'est des échanges et discussions des adultes réunis dans ce lieu que les jeunes découvrent les leçons de l'existence et le début de la sagesse. La case *Lubunga* est le support de plusieurs activités culturelles à grande valeur symbolique. Cependant, cette case ne présente pas des traits extraordinaires malgré son importance. Comme partout en Afrique, chez les Lega, les dimensions données aux bâtis ne sont pas proportionnelles à leur valeur symbolique. Voilà pourquoi K. Sékou (2005, p.70), parlant des bâtis dans les communautés traditionnelles de la Haute-Guinée, remarque que « cette valeur du sacré s'incarne plutôt dans une relative simplicité, signe de la grande sagesse de la culture ». W. Mulyumba (1993, p.80) attribue à cette case les fonctions suivantes :

Forum politique où se traitent toutes les affaires, elle est aussi le lieu des cultes communautaires, la cour où sont organisées les palabres, rendus les jugements, prononcées les sentences et réprimés les délits commis contre les mœurs et la moralité

publique. C'est aussi là que sont prises les graves décisions concernant toute la vie de la communauté.

L'initiation *Bwami* se déroule également dans cette case et tous les objets initiatiques (*Masengo*) y sont gardés. Ils sont contenus à l'intérieur d'un panier appelé *Isengo* (Pl. *Masengo*), *Mutula* ou *Ndala*, que seul le *Mwami* a le droit d'ouvrir. Les objets contenus dans ce sac sont soustraits à la vue des profanes. Ces derniers remplissent de hautes fonctions dans la communauté par les *Bami* (guérison des maladies, jugement des délits, enseignements initiatiques, etc.).

Grâce à cette transmission de la tradition et à la conservation des objets initiatiques dans le *Lubunga*, le patrimoine culturel est préservé de la dégradation et sauvegardé dans la mémoire des jeunes qui, à leur tour, devront le transmettre aux générations futures plus tard.

Dans la même optique, un camp initiatique appelé *Lutende* est établi pour accueillir les novices (*Batende*) venant pour l'initiation *Bwali*. Il est érigé dans la forêt loin des habitations, et les initiés ne pourront en sortir qu'une fois toute l'initiation achevée. Ce n'est que dans ce cadre bien défini, c'est-à-dire la forêt, que les exercices et les différentes activités intervenant dans la maturation à la fois physique, psychologique et morale du jeune initié peuvent se dérouler. Ce lieu constitue alors un cadre favorable pour la perpétuation et la protection, non seulement de l'initiation *Bwali* en tant qu'activité identitaire, mais aussi de tous les objets et les valeurs symboliques utiles à la communauté dont elle est la garante.

2.3. La sacralisation comme pratique de sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega

Par sacralisation, nous entendons le traitement particulier et/ou différentiel ou exceptionnel dont bénéficie un élément du patrimoine culturel, en raison d'une certaine fonction ou d'une propriété lui attribuée en lien avec le surnaturel ou le pouvoir

sociopolitique auquel il est rattaché. La sacralisation illustre une protection symbolique du patrimoine culturel selon D. Datouang (2014). Par ce fait, elle est un moyen développé par les Lega en vue de sauvegarder leur patrimoine.

Les initiations traditionnelles sont protégées par un serment de confidentialité prononcé par l'initié soit devant les vieux du clan, soit devant le maître d'initiation selon les cas. Pour le cas précis du *Bwali*, M. Bukanga (1973, p.207) note : « devant les vieux du clan, les batende prêtent serment de fidélité aux secrets de l'initiation ; et ce au risque de leur vie ». De même, les pratiques liées au droit sont protégées par le caractère sacré qui entourent les croyances Lega. En effet, la violation d'un délit moral ou *Mukyombo* (interdit et tabou) implique chez le déviant le paiement d'une pénalité en guise de réparation. S'il ne le fait pas et/ou cache son action, ce dernier s'expose au courroux des *Bami* qui pouvait occasionner des conséquences d'ordre spirituel pouvant conduire à l'extermination de sa famille. Un informateur, initié du *Bwali*, éclaire sur les conséquences liées à la violation du délit en ces termes :

Un seul homme peut exterminer toute sa famille à cause de ses fautes. Tu vas entendre qu'une personne qui n'a même pas été malade est déjà morte, oh ! tel côté aussi quelqu'un d'autre est mort. Donc dans cette famille, il y a quelqu'un qui a fait le *Mukyombo*, mais il n'a pas avoué sa faute aux *Bami*. Et si ça se fait connaître alors que les membres de sa famille sont déjà morts à cause de lui, il sera déjà trop tard. Et toi qui extermines les gens comme ça, n'est-ce pas tu seras être détesté par tout le monde ? On te dira : si tu n'allais pas faire telle chose, tel serait encore vivant¹⁴.

A la suite de la violation d'un délit moral, le récalcitrant pèche non seulement contre les êtres surnaturels et les *Bami*, mais aussi contre toute la communauté. D'où, l'intérêt de transmettre ces connaissances aux jeunes en vue de les mettre à l'abri du

¹⁴ Extrait d'entretien du 21 novembre 2022 avec Babingwa Mulubi Muyikwa, 84 ans, à Mwenga-Centre.

courroux des ancêtres, de même que pour préserver le bien-être spirituel, social, économique et culturel de toute la communauté. Par ailleurs, les cadres abritant les initiations traditionnelles sont sacrés et solennels.

Pendant leur exécution, les lieux qui les abritent sont interdits aux profanes. En effet, les initiations *Bwali* se déroulent dans la forêt (*Lutende*) où un camp est érigé pour cette finalité, et ceux du *Bwami* dans la case du *Mwami* (*Lubunga lwa Mwami*). Durant toute la période que dureront les célébrations et cérémonies initiatiques, ces endroits, où tout le monde pouvait facilement accéder, sont transformés en des zones et espaces sacrés dont l'accès est strictement interdit aux profanes, sous peine de sanctions graves. Seuls les initiés peuvent y accéder. Les entrés du *Lubunga* sont fermées, de même que l'accès au *Lutende* est suspendu, et ces lieux deviennent des « temples » où sont exposés les objets initiatiques. Ils deviennent l'habitacle des esprits (*Kimbilikit*, *Kabile*, *Shabukangwa*, etc.), convoqués comme patrons des initiations. Ce qui contribue à la protection des initiations traditionnelles qui trouvent en ces lieux des cadres adéquats favorisant leur bon déroulement.

Chez les Lega, les œuvres d'arts sont dévoués à l'association *Bwami*. L. Perrois (1989, p.41) ne notait-il pas à ce sujet que « l'œuvre prime partout l'artiste qui l'a façonné dans la mesure où l'objet est, au-delà de ses apparences, un réservoir de forces et un instrument rituel ». De fait, avant qu'un objet ne soit utilisé et chargé d'une certaine force, il n'a aucune valeur. Ce qui n'est pas le cas après sa consécration. C'est ainsi que par exemple, une fois certains biens culturels décrétés appartenir à l'association *Bwami* ou à un membre de cette association, ils détiennent une certaine valeur sacrée et symbolique, et sont par le fait même soumis à un traitement particulier. Ce nouveau traitement qui leur est attribué contribue par corollaire à leur protection. Ces objets suscitent chez les profanes (*Bagunda*) de la terreur et un sentiment d'effroi car ils sont très dangereux,

mystiques, voire magique. Ils sont donc sacrés et par ce fait interdits aux non-initiés (M. Victoire, 2024b). Ces différents objets sont aussi soumis à un traitement particulier par leurs détenteurs, c'est-à-dire les *Bami*. Les objets initiatiques sont dès lors chargés d'une puissance héritée de plusieurs usagers à travers le temps, de sorte que leur profanation entraînerait des répercussions néfastes chez le récalcitrant, ces derniers pouvant conduire à la mort de l'initié. Grâce à cette pratique traditionnelle, ces objets ont été protégés depuis des générations dans la communauté.

Enfin, tous les objets dévoués à l'association *Bwami* revêtent un caractère sacré et ne peuvent, sous aucun prétexte être troqués, échangés ou vendus. Personne ne peut en disposer comme il veut de peur de s'exposer à des répercussions d'ordre surnaturel, qui peuvent conduire à la mort. Parlant des objets initiatiques, une initiée du *Bwami* déclare ex professo ce qui suit :

Ce sont les choses de la tradition, on nous les a laissées et nous on va les laisser aux autres. Quand tu deviens Mwami on t'habille aussi tout ceci et on te donne les Masengo et autres. Lui aussi il va laisser à l'autre, le jour qu'il va mourir l'autre aussi va les porter. [...] c'est pourquoi on ne vend pas ces objets. Si tu les vends à cause de ton orgueil de la coutume, tu l'as cherché toi-même, tu vas mourir à cause de ça. On ne peut pas vendre ces choses. Même si tu me donnes combien, comme je suis ici, vaut mieux je dors affamée au lieu de vendre une seule chose parmi ces objets de la coutume. Ça peut me tuer¹⁵.

Il découle de cette affirmation que les objets initiatiques transmis de génération en génération comme héritage, sont protégés par la coutume une fois consacrés. Par ce fait, ils sont donc aussi des instruments de puissance et d'identité sociale et culturelle.

¹⁵ Extrait d'entretien du 14 juin 2023 avec Ishiba Wabutola, 61 ans, à Bugambi.

2.4. L'héritage et sauvegarde du patrimoine culturel Lega

L'héritage est une pratique de sauvegarde traditionnelle du patrimoine culturel en ce sens que, grâce à elle, les jeunes Lega héritent du patrimoine matériel de leurs aïeux, lequel sera par ailleurs transmis à leur descendance le moment venu. Le *Bwami Lega* est aussi familial. Le novice s'initie au grade d'un de ses parents et hérite par la même occasion des objets et insignes relatifs à ce grade. A ce propos, Balaamo Mokelwa, bien au courant de la tradition Lega, déclare ce qui suit :

Le Bwami est une aristocratie, parce qu'il existe des degrés dans le Bwami. Et le Bwami est familial : il y a vos Masengo qui sont là-bas au village et il y a quelqu'un qui les garde. Si un membre de votre famille veut être membre du Bwami, on lui donne toutes les choses qui appartiennent à sa famille, selon le degré auquel il s'initie¹⁶.

M. Bukanga (1973, p.112) confirme cette déclaration lorsqu'il affirme qu'à la mort du *Mwami*, celui-ci est enterré devant ou derrière sa maison et l'on dépouille le défunt de ses ornements et d'autres objets qui doivent rester comme héritage familial et qui seront conservés dans le panier initiatique (*Isengo*). Comme le soulève V. Baeke (2009, p.9), les objets initiatiques (*masengo*) étaient « conservés dans des paniers dont la responsabilité se transmettait d'un *mwami* montant en grade à celui qui allait lui succéder ».

Les objets ainsi hérités forment le lien entre les générations qui se succèdent car, ils représentent la mémoire de leurs anciens utilisateurs. En réalité, ils sont chargés d'émotions et d'histoire. Grâce à cet héritage, l'initié incarne aussi la force dont a été chargée l'objet depuis des générations selon les différents

¹⁶ Extrait d'entretien du 15 novembre 2022 avec Balaamo Mokelwa, 59 ans, à Bukavu.

utilisateurs. Par cette action, l'objet n'est plus un simple bien culturel, mais devient un patrimoine à protéger et à sauvegarder à tout prix. D'où cette affirmation d'un gardien de la tradition :

Ces objets appartenaient à mon père, et à son père avant lui et lui aussi les a reçus de son père. Ils sont morts et ils les ont laissés et ils ont été bien gardés. Tous les objets que tu vois et qui sont dans le panier sont leur héritage. J'ai pris le Bwami à 28 ans parce que je n'ai pas voulu voir cet héritage et cette force disparaître¹⁷.

En effet, les objets hérités interviennent dans l'exercice de plusieurs fonctions dans la communauté. Les insignes et les objets initiatiques incarnent une force et une puissance rendues permanentes grâce à l'apport des générations successives. Ainsi, les *Bami* puissent des *Masengo* (objets initiatiques) la force nécessaire pouvant leur permettre de répondre favorablement aux différents besoins de la communauté. Ces besoins peuvent être sociaux (la famine, la chance lors de la chasse, etc.), médicaux (la guérison des maladies, le désir de la longévité, etc.) ou encore religieux (la protection contre les mauvais esprits, les mauvais sorts, la purification d'un délit moral, etc.).

L. Perrois (1993, p.117) confirme cette incarnation des forces surnaturelles dans les objets rituels chez les peuples de l'Ouest Cameroun en affirmant que, pour ces peuples, « le pouvoir du rite emprisonne dans la statue ou le masque, pour toujours ou pour le temps d'une cérémonie, les forces dont l'intervention sera nécessaire ». Du fait de cette transmission aux générations futures, les biens constituant le patrimoine culturel des Lega sont conservés et sauvegardés. Ils sont ainsi soustraits au danger lié à la disparition et à la dégradation.

¹⁷ Extrait d'entretien du 28 juin 2023 avec Mwami Kambila, 73 ans, à Bugambi.

2.5. *La conservation et sauvegarde du patrimoine culturel Lega*

La conservation renvoie ici aux mesures entreprises par une communauté pour étendre la durée de vie du patrimoine culturel, tout en renforçant la transmission de ses messages et de ses valeurs patrimoniales majeures.¹⁸ Les objets initiatiques sont conservés dans l'*Isengo* ou panier initiatique. Ce dernier est à son tour sauvegardé dans la case *Lubunga*. Parfois, ils sont maintenus au chaud dans la case, car placés au-dessus d'une étagère appelée *Itala*, située en hauteur par rapport au foyer (cuisine) pour bénéficier de la chaleur de la fumée. Cette pratique les préserve des insectes xylophages et du froid, qui pourraient les dégrader. Cette technique est aussi utilisée pour la conservation et/ou la conservation des aliments et des bois de chauffage.

La case *Lubunga* est bâtie à partir des matériaux naturels locaux : armature de pailles, des piliers et des claires en bois, murs en boue et en bambous, et toiture en pailles et/ou en feuilles (*Magungu/Milemba* ou *Megaphrynum macrostachyum*, *mbishi*, *buele*, etc.), superposées sur des claires maintenues par des cordes en lianes ou en rotin. Le choix des bois utilisés est porté sur des essences qui présentent une bonne résistance naturelle comme le *Isembekele* ou *Kisembekele* (*Cyathea manniana*). La toiture est conique et à pente forte, de manière à faciliter l'écoulement d'eaux des pluies. Pour ce qui est de l'entretien de cette case, les matériaux utilisés dans la construction ont en général une durée plus ou moins longue. De même, ceux qui sont les plus fragiles (paille, boue, bambou) sont périodiquement remplacés. Par ailleurs, le *Lubunga* est régulièrement entretenu : l'intérieur est des temps en temps balayé et réchauffé (enfumé) de manière à débarrasser la case des différents parasites. Ces

¹⁸ Cette définition est inspirée de l'UNESCO, en ligne sur <https://uids.unesco.org/fr/glossary-term/conservation-du-patrimoine-culturel>

pratiques contribuent à la bonne protection et/ou conservation du *Lubunga* et des objets initiatiques qui y sont conservés.

Pour ce qui est du *Mutanga*, il est suspendu sur deux arbres dits piliers de la création et reste toujours ouvert du côté droit. La fermeture du côté gauche symbolise le début même de la vie et de l'univers. C'est le commencement de toute chose, vide de toute expérience humaine et donc rien ne peut y être ajouté. Toutefois, la corde n'est jamais fermée définitivement du côté droit de sorte que l'on peut toujours y suspendre d'autres objets car, les objets n'en finissent jamais (T. Ikanga, 2012). Cela est fait volontairement pour signifier que nul ne détient le monopole de la connaissance étant donné qu'il est possible qu'un individu donne une explication d'un objet qui n'est pas suspendu sur la corde qui se trouve en face de lui. Ainsi, en fonction de nouveaux défis auxquels l'homme Lega pourra faire face dans l'avenir, l'ouverture symbolise qu'il aura la possibilité d'ajouter d'autres objets sur la corde de manière à enrichir les connaissances. Par ce fait, le *Mutanga* est infini, traditionnel et contemporain selon les époques.

3. La sauvegarde endogène du patrimoine culturel Lega à l'épreuve des faits

Les risques de dégradation du patrimoine culturel Lega sont toujours d'actualité malgré les stratégies endogènes mises en place par la communauté pour s'assurer de sa pérennisation. En effet, l'impact réel de ces pratiques sur la sauvegarde dudit patrimoine reste aujourd'hui limité. À ce propos, le principe 25 de la Déclaration de Mexico (1982) rappelle que :

Le patrimoine culturel a été souvent endommagé ou détruit par négligence ainsi que par les processus d'urbanisation, d'industrialisation et de pénétration technologique. Mais plus inacceptables encore sont les

atteintes portées au patrimoine culturel par le colonialisme, les conflits armés, l'occupation étrangère et les valeurs imposées de l'extérieur. Toutes ces actions contribuent à rompre les liens unissant les peuples à leur passé et à effacer celui-ci de leur mémoire.

En réalité, le patrimoine culturel Lega n'est pas à l'abri de la dévalorisation, de la désagrégation, voire de la disparition face à l'acuité de la mondialisation qui a comme conséquence l'uniformisation et la fragilisation des cultures comme le pensent F. Harvey (2002), D. Parenteau (2007), J. Tardif, 2008 et F. Jullien (2009). De même, l'inaction du pouvoir public, les réformes politiques et administratives, les actions du christianisme, le processus d'urbanisation, le modernisme et les mutations socioéconomiques sont autant des facteurs qui accélèrent la dégradation voire la disparition du patrimoine culturel.

Dans ce contexte de mutation, l'avènement de nouveaux métiers comme celui d'infirmier, d'enseignant, de commerçant ou de fonctionnaire employé par l'Etat ou des ONG, sont venus remplacer ceux de *Mwami* et d'artisan car ils intéressent de plus en plus les jeunes qui ne trouvent plus en ces derniers des activités à même d'améliorer leur statut social. En réalité, les réformes politiques, administratives et judiciaires ont eu comme conséquence la paupérisation des membres de l'association *Bwami* qui ont parmi leurs attributions la garde de la tradition et de toute la coutume. Ces derniers sont contraints de survivre dans un monde de plus en plus globalisé.

Le *Bwami* a connu son âge d'or dans une société où la terre ne manquait pas et où aucune sécheresse redoutable n'obligeait à emmagasiner des réserves alimentaires : une société de solidarité et d'abondance. Dans ce contexte précis, B. Verhaegen (1966, p.28) affirme que 80% des Lega étaient initiés à l'un ou l'autre degré du *Bwami*. Dans la nouvelle société par

contre, le statut social, l'autorité et l'influence sont définis selon de nouveaux critères tels que l'emploi qu'occupe un individu, son revenu en termes d'argent, le poste qu'il occupe dans la fonction publique, ou encore son niveau d'étude. Toutes choses qui font que depuis quelques décennies, cette institution est fragilisée et abâtardie, de même que les différents objets initiatiques sont désacralisés.

La modernité grandissante et la pauvreté occasionnées par ces mutations, contribuent à la fragilisation de l'autorité des *Bami* et de leur mainmise sur la communauté. La société en général et les jeunes en particulier, qui trouvaient en eux des personnes exemplaires et dignes d'être enviées suite à l'étendue de leurs valeurs morales et leur position socio-économique et politique enviables, ne regardent plus désormais cette institution avec la même propension. Ces derniers, de plus en plus, se dérobent de leur devoir consistant à succéder à leurs parents au sein du *Bwami* suite notamment à la pauvreté dans laquelle vivent les membres de cette association du fait des mutations provoquées par la mondialisation. Pour sa part, A. Safiannikof (2022, p.25-26) décrit les conditions dans lesquelles vivent les membres de cette institution en ces termes :

Les *Bami* continuent à mener une existence ancestrale, se privant volontairement des bienfaits conformes avec leur temps et vivent plus en fonction des valeurs auxquelles ils sont attachés. Leur vie représente un véritable sacerdoce ; loger dans une maison recouverte de feuilles ou parfois même dans une paillotte, dormir sur un grabat de branchages...Cette vie austère et inconfortable est rattachée à leurs principes moraux, et elle est pratiquée par la presque totalité des *Bami*.

La religion chrétienne, la modernité et les NTIC ne sont pas en reste : ils constituent de nouveaux moyens d'apprentissage des

valeurs. Cette nouvelle donne brise le monopole des initiations traditionnelles sur l'éducation et la formation des jeunes. Les jeunes trouvent dans les églises, les NTIC et les écoles des instances d'éducation qui malheureusement proposent des enseignements parfois en contradiction avec les valeurs traditionnelles. Selon Harvey (2002, p.22) :

On peut, certes, admettre que la télévision, l'Internet et d'autres moyens de communication permettent aux populations des différentes parties du monde de recevoir des images et des messages susceptibles de modifier leurs représentations du monde et leurs modalités de comportement.

La vue de Kabongo Kanundowe (1974) semble trouver ici son application lors qu'il affirmait que « les effets attribués autrefois à l'initiation sont également obtenus par d'autres voies » telles que l'instruction scolaire, les églises, l'éducation physique, le sport, etc.

En réalité, depuis la période coloniale, la religion chrétienne procède par la diabolisation des institutions initiatiques, de leurs pratiques et de leurs croyances. Elle regarde d'un mauvais œil les fidèles qui continuent à y adhérer. Selon nos informateurs, la désinformation et les préjugés sur l'initiation *Bwali* expliquent la réticence de certains Lega d'obéissance chrétienne de participer aux initiations ou encore de faire initier leurs enfants alors que jadis il s'agissait là d'une obligation sociale. Lorsque nous adressions à certains de nos informateurs la question de savoir « pourquoi vous avez décidé de ne pas prendre part à l'initiation *Bwali* » ou encore « pourquoi avez-vous refusé de faire initier vos enfants », les réponses suivantes revenaient fréquemment : « les initiations sont des lieux où l'on exerce des pratiques de la sorcellerie et de la magie, *Kimbilikiti*¹⁹ est le

¹⁹ *Kimbilikiti* est le grand esprit patron des initiations.

dieu de tous ceux qui sont partis là-bas, être initié c'est accepter de continuer de porter le poids de la tradition alors que Jésus nous a déjà libéré de la coutume ».

Par ailleurs, la modernité et le caractère cosmopolite de certains centres urbains du Bulega servent de subterfuge pour la relégation des initiés (*Bami*) et des pratiques initiatiques, tout comme d'autres pratiques traditionnelles comme les délits moraux ou *Mikyombo* de ces centres. Elles sont taxées de « pratiques tribalistes » et donc incompatibles avec la modernité.²⁰

Z. Lunanga & K. Kasongo (1982), W. Mwilo-Mwihi (2018, 2021) et A. Safiannikof (2022), révèlent que pendant la période de la domination étrangère (arabo-swahili), les envahisseurs ont procédé au pillage des objets utilisés dans différents rites initiatiques. Ils étaient notamment à la recherche des esclaves, du caoutchouc, de l'ivoire, de l'or, des peaux d'animaux, etc. Dans cette dynamique, ils se sont mis à combattre les membres de l'association *Bwami* non alliés à leur cause en détruisant leurs insignes ou attributs, et en menaçant de mort ceux qui s'obstinaient à les porter. Pendant la période coloniale, cette institution fut même dissoute en 1947, avant d'être rétablie en 1964. Cet état des réalités conduisit à la disparition de la plupart des objets rituels des *Bami* qui se retrouvent dépossédés, jusqu'à ce jour, de leurs objets significatifs.

Aujourd'hui encore, suite à la cupidité des uns et des autres, à la fragilisation de l'autorité et de l'influence des *Bami*, aux mutations socioéconomiques et à la pauvreté grandissante, le pillage, la vente et l'exportation illicite des biens culturels des *Bami* se perpétuent dans le Bulega. Alors que jadis, ces objets étaient protégés grâce à leur caractère sacré, à leur détention uniquement par le biais de l'héritage et des différentes

²⁰ Le 14 juin 2019 le média en ligne *Le Souverain Libre* annonçait que le maire adjoint de la ville de Kamituga, Alexandre Ngandu, venait « d'interdire toute cérémonie d'initiation coutumière dans cette nouvelle ville. Il vise particulièrement l'initiation lega appelée *lutende chez kimbilikiti* ». En ligne sur :

<https://lesouverainlibre.info/2019/06/14/coup-de-tonnerre-chez-les-lega-kimbilikiti-interdit-dans-la-ville-de-kamituga>

techniques traditionnelles associées à leur conservation. Si les *Bwami* ne sont plus craints et si leur influence dans la communauté est réduite, il est logique que leurs biens culturels aient subi la même dynamique.

Lors de nos investigations sur le terrain, nos informateurs ont fait mention des préjudices causés par le christianisme sur le patrimoine culturel matériel Lega. Il nous a été révélé que certains Lega, une fois convertis au christianisme, remettaient leurs différents biens culturels aux prêtres ou pasteurs qui les brulaient ou en faisaient don aux musées, lorsqu'ils ne décidaient pas eux-mêmes de les vendre ou d'en faire leur collection personnelle. Cette situation remet en question la survie de ce pan du patrimoine.

La modernisation progressive du Bulega ne laisse pas indifférentes les anciennes constructions et habitudes. Dans les temps anciens, au milieu de chaque village se trouvait érigée une case placée sous l'autorité du *Mwami* le plus gradé, appelée le *Lubunga lwa Mwami*. Ce bâti jouait plusieurs fonctions au sein de la communauté : sociale et associative, politique, judiciaire, didactique et religieuse. Cependant, suite à l'urbanisation grandissante et à la modernité, les *Lubunga* sont de plus en plus rares dans le Bulega. Cette situation est plus désastreuse dans la Chefferie de Basile où il ne reste que quelques-uns.

Face à la fragilisation des stratégies endogènes de sauvegarde du patrimoine culturel Lega, nous pensons que les stratégies endogènes devraient être conciliées avec les pratiques exogènes pour une meilleure sauvegarde du patrimoine. Les pratiques exogènes font également leur preuve en matière de sauvegarde du patrimoine culturel Lega. D'ores et déjà, la numérisation et la documentation des initiations traditionnelles, des délits moraux, des proverbes, des contes, des chants, des danses, du *Mutanga*, du *Lubunga* et bien d'autres éléments du patrimoine, favorisent la conservation, le dévoilement, la diffusion et l'exportation du patrimoine culturel Lega.

Par ce fait, les NTIC et les documents écrits œuvrent pour la large connaissance de ce patrimoine par le grand public et son ouverture au monde extérieur. Dans la foulée, l'exposition des objets rituels Lega (masques et statuettes ou figurines en bois et en ivoire) dans les musées produit le même résultat. Les efforts ainsi conjugués non seulement contribuent à la sauvegarde de l'identité culturelle des Lega, mais également renforcent leur seulement d'appartenance, d'attachement et d'identification à leur culture.

Pour une meilleure sauvegarde du patrimoine culturel Lega, nous proposons concrètement :

- d'œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie et le renforcement de l'autorité des agents traditionnels intervenant dans la protection, la conservation et la sauvegarde du patrimoine culturel Lega, notamment en faisant de certains d'entre eux des agents du Ministère de la Culture, Arts et patrimoines de par leur rôle primordial dans leurs communautés en faveur du patrimoine. Nous pensons particulièrement aux *Bami*, d'autant plus qu'ils sont des *Trésors Humains Vivants*, détenteurs et conservateur de l'ensemble de la richesse patrimoniale Lega ;
- d'inscrire les institutions initiatiques Lega (*Bwami* et *Bwali*) et le *Lubunga* sur la Liste du patrimoine national congolais. Le résultat immédiat escompté étant ici la protection juridique de leurs pratiques, leurs rites, leurs savoirs et leurs animateurs (*Trésors Humains Vivants*), d'autant plus que ces institutions et ces bâtis jouent le rôle de protection, de conservation et de transmission du patrimoine culturel matériel et immatériel congolais et de régulation social dans l'arrière-pays ;

- d'appuyer, financer et encourager la numérisation et l'archivage du patrimoine culturel Lega à travers la production des vidéos, des documentaires, des musiques, des films, des conférences filmées et des documents écrits pour permettre une large connaissance et diffusion de ce patrimoine dans le monde à l'heure actuel de la mondialisation où les différents outils numériques servent de support de sauvegarde et de conservation du patrimoine culturel ;
- d'encourager et de mobiliser pour la construction des *Lubunga* et de créer des conditions propices pour le déroulement et la célébration des initiations traditionnelles et d'autres pratiques qui trouvaient en ces lieux des cadres permettant leur exercice, en supprimant toutes les mesures légales restrictives ;
- d'œuvrer pour la suppression des causes et l'arrêt effectif du cours du vol, de l'exportation, du transfert illicite de biens culturels sur le plan national et international comme le propose l'UNESCO (1970), car cette situation appauvrit le patrimoine culturel des sociocultures congolaises d'une part, tout en entamant les réparations qui s'imposent à cet effet, d'autre part ;
- de créer un Musée national dans la Province du Sud-Kivu²¹, ce qui aurait pour résultat la conservation des œuvres d'art Lega en particulier et des sociocultures de toute la province en général, d'autant plus qu'il n'existe aucun Musée national d'ethnographie dans cette partie du pays²².

²¹ Les Territoires administratifs de Mwenga et de Shabunda, deux plus grands Territoires occupés par les Lega, se trouvent dans la Province du Sud-Kivu.

²² Dans toute la Province du Sud-Kivu, seul existe le Musée du Kivu, créé en 2013 par les pères xavériens (missionnaires catholiques d'inspiration jésuite) et situé à Muhumba dans la ville de Bukavu.

Conclusion

Au terme de cette réflexion qui avait pour principal objectif d'analyser et de mettre en évidence la contribution des pratiques traditionnelles dans la sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega de la République Démocratique du Congo, nous avons fait observer dans un premier temps que les Lega sont les descendants de l'ancêtre éponyme « Lega » et ne connaissent pas dans leur histoire un pouvoir politique de type centralisé. Du point de vue historique, ce peuple a été victime de plusieurs horreurs à la suite de son contact avec des forces étrangères, à savoir les arabo-swahili, les colonisateurs belges, les rebellions et les conflits armés. Malgré cette situation qui a porté un coup corrosif sur son patrimoine culturel, ce dernier a pu résister grâce à diverses stratégies mises en place dans la société et transmises de génération en génération.

Par la suite, nous avons analysé les principales pratiques qui favorisent la sauvegarde du patrimoine culturel Lega à savoir : la transmission orale, la sacralisation des objets et des pratiques, l'héritage familial des biens culturels, et la conservation technique des objets. En effet, la transmission permet la pérennisation du patrimoine à travers les initiations traditionnelles, assurées par les *Trésors Humains Vivants*, à l'aide des supports matériels et immatériels. Grâce à la sacralisation, les objets culturels sont traités avec un respect sacré, lié à des croyances surnaturelles ou au pouvoir sociopolitique auquel ils sont rattachés, ce qui leur confère une protection symbolique. L'héritage pour sa part est une pratique qui permet aux Lega d'hériter du patrimoine matériel de leurs aïeux, lequel sera par ailleurs transmis à leur descendance le moment venu, renforçant le lien entre les générations. Quant à la conservation, elle permet d'étendre la durée de vie du

patrimoine culturel, tout en renforçant la transmission de sa valeur patrimoniale aux générations futures.

Enfin, nous avons montré que malgré ces stratégies, le patrimoine Lega est menacé par la mondialisation, l'influence du christianisme, la pauvreté, et les transformations socio-économiques, qui rendent difficile la transmission des rôles traditionnels, dévaluent les traditions et affaiblissent l'autorité des *Bami* (gardiens de la tradition). L'étude a proposé une conciliation entre les pratiques endogènes et exogènes (numérisation, musées), suggérant le soutien des *Bami* et des autres personnes dépositaires des savoirs et savoir-faire traditionnels comme *Trésors Humains Vivants*, la protection légale des institutions initiatiques et des sites sacrés, la création d'un musée dans le Sud-Kivu pour une meilleure préservation du patrimoine Lega et la reconnaissance des compétences traditionnelles.

L'intérêt de cet article réside dans la volonté d'enrichir les connaissances sur les questions de sauvegarde du patrimoine culturel et de patrimonialisation, en mettant un accent particulier sur les pratiques endogènes de sauvegarde du patrimoine. En somme, notre analyse a démontré que la sauvegarde du patrimoine culturel en Afrique n'est pas seule l'apanage des administrations étatiques et internationales, des scientifiques, des élites politiques et moins encore celle de certains particuliers. Elle nécessite donc l'implication de tous les acteurs. Cette contribution pourrait être utile aux décideurs nationaux et internationaux ayant dans leurs attributions la sauvegarde du patrimoine culturel, de manière à faciliter leurs actions dans la mise en application et la réussite des politiques patrimoniales relatives à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel des peuples. Ainsi, nous pensons que les différents acteurs locaux devraient être impliqués durant tout le processus, tel que l'affirme l'UNESCO (2003), en tenant compte des fonctions et de la responsabilité de chacun d'eux dans la

communauté, pour une sauvegarde efficace du patrimoine culturel chez les Lega.

Par ailleurs, nous encourageons d'autres chercheurs à s'intéresser aux autres pratiques et exemples liés à la sauvegarde du patrimoine culturel chez les Lega, d'autant plus qu'il est impossible de tous les analyser dans les quelques pages consacrées à un article scientifique. De même, d'autres études effectuées dans d'autres sociétés en Afrique et dans le monde pourraient permettre d'avoir une vision plus globale du phénomène.

Références bibliographiques :

Bibliographie

Aktouf O. (1987). *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal : Les Presses de l'Université du Québec, 213 p.

Amiel P. (2010). *Ethnométhodologie appliquée. Eléments de sociologie praxéologique*. Paris : Presses du Lema (Laboratoire d'ethnométhodologie appliquée), Edition augmentée, 207 p.

Balaamo M. (2020). La culture des initiations dans le Bassin du Moyen Lualaba. *Cahiers du CERUKI : Centre de Recherches Universitaires du Kivu*, Nouvelle Série n° 62, p. 1-36.

Balaamo M. (2017). Le système politique de chefferies chez les Balega. *Cahiers du CERUKI : Centre de Recherches Universitaires du Kivu*, Nouvelle Série n° 54, p. 81-97.

Balaamo M. (2015). Les rationalités de l'ancestralisme aux prises avec la législation congolaise sur les confessions religieuses. *Annales des Sciences de l'Homme et de la Société*, N° 003, Volume 1-Juin, p. 241-266.

Balaamo M. (2014). Sociétés initiatiques et autorités publiques en RDC. Cas du Bwami Lega. *Annales des Sciences de l'Homme et de la Société*, N° 002, Décembre, p. 153-198.

Biebuyck D. P. (1973). *Lega Culture. Art, initiation and Moral Philosophy among a Central African People*. Berkeley and Los Angeles : University of California Press, 268 p.

Brandarin F. (2005). Préface. Dans Thierry J. (Réd.). *Les pratiques de conservation traditionnelles en Afrique*. ICCROM, ICCROM Conservation Studies, Programme Africa 2009, p. VII.

Bukanga M. V. (1973). *L'initiation Rega face à la morale chrétienne*. Thèse de doctorat en Théologie morale, Rome : Pontificia Universitas Lateranem (Academia Alfonsiana, Institutum Superius Theologicae Moralis), 357.

Datouang D. J.-M. (2014). *Patrimoine et patrimonialisation au Cameroun. Les Diy-gib-biy des monts Mandara Septentrionaux pour une étude de cas*. Thèse en Ethnologie et Patrimoine, Québec : Université Laval, 346 p.

Davallon J. (2014). À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions. *Conférence d'ouverture du Colloque Patrimonialização e sustentabilidade do património : reflexão e prospectiva*. Lisbonne : Université nouvelle de Lisbonne, 27-29 novembre 2014, Nov., 29 p.

Fall M. (2022). *Pratiques rituelles et sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans le Kajoor (Sénégal) : évolution historique, défis et perspectives*, Thèse de Doctorat en Histoire et civilisations, Université de La Rochelle, 446 p.

Harvey F. (2002). Quel avenir pour les petites cultures à l'heure de la mondialisation ?. Dans Baillargeon J.-P. (Dir.). *Transmission de la culture, petites sociétés et mondialisation*. Québec : Presses de l'Université Laval, Les Éditions de l'IQRC, p. 15-28.

Jullien F. (2009). Respecter la diversité culturelle. *Le Débat*, Gallimard, 1, n° 153, p. 157-162.

Kabongo K. E. (1974). L'avenir de l'initiation traditionnelle Bantu dans la République du Zaïre. *Africa : Rivista trimestriale di studi e documentazione dell'Istituto italiano per l'Africa e l'Oriente*, Anno 29, No. 2, p. 177-192.

Kibasomba M. B., Defour G. (1982). Le Mutanga Lega : Instrument de pensée et d'éducation. Actes du colloque sur *La production culturelle et matérielle des Pays des Grans Lacs et des Régions environnantes*. Tome IV Ethnologie, Productions matérielles. *CERUKI : Centre de Recherches Universitaires du Kivu*, novembre, p. 252-267.

Kishilo W. (1989). *Musiques des Balega du Kivu. Contribution à l'étude de la variabilité des fonctions et des structures des "Nyimbo" traditionnels du Zaïre*, Thèse de doctorat en Archéologie et Histoire de l'Art, Bruxelles : Université Catholique de Louvain, 327 p.

Komlan A. (2001). Patrimoine et artisanat. Dans Gaultier-Kurhan C. (Dir.). *Le patrimoine culturel africain*. Paris : Maisonneuve et Larose, p. 351-393.

Lunanga Z., Kasongo K. (1982). Légitimité du pouvoir chez les Balega. Cas de la zone de Mwenga. Une tentative d'Area Studies. *CERUKI : Centre de Recherches Universitaires du Kivu*, No 4, 75 p.

Mbondji E. (2005). *L'Ethno-Perspective ou la Méthode du Discours de l'Ethno-Anthropologie Culturelle*. Yaoundé : Presses universitaires de Yaoundé, 124 p.

Moeller A. J. (1936). *Les grandes lignes des Migrations des Bantous de la Province Orientale du Congo Belge*. Bruxelles : Librairie Laflik Fils, 578 p.

Mulyumba W. M. (1993). Le rituel et l'intégration des morts. Contribution à l'anthropologie de la mort. Tshonda O., (Dir.). *Le Zaïre à l'épreuve de l'histoire immédiate : hommage à Benoit Verhaegen*. Paris : Karthala, p. 73-103.

Mwilo-Mwihi W. (2021). L'autorité traditionnelle actuelle en R. D. Congo : une réinvention politique

problématique de la tradition. *IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS)*, vol. 26, n° 02, p. 60-71.

Mwilo-Mwihi W. (2018). Conflits de pouvoir coutumier dans le Bulega en RD Congo : une réalité caractéristique d'un Etat en panne et un grand défi au développement local. *IOSR Journal Of Humanities And Social Science (IOSR-JHSS)*, vol. 23, n° 8, p. 09-25.

N'sanda B. (1995). L'association Bwami des Balega du Maniema : Dynamique interne et fondement du pouvoir. *Omaly Si Anio*, n° 37-38, 1993 (1995), p. 81-94.

Negri V. (2001). La création du droit du patrimoine culturel en Afrique. Dans Gaultier-Kurhan C. (Dir.). *Le patrimoine culturel africain*. Paris : Maisonneuve et Larose, p. 321-340.

Parenteau D. (2007). Diversité culturelle et mondialisation. *Politique et Sociétés*, 26(1), p. 133–145.

Perrois L. (1993). Sculptures et notables (Ouest Cameroun). *Créer en Afrique*. Deuxième colloque européen sur les arts d'Afrique noire, les 23 & 24 octobre 1993 au Musée National des Arts d'Afrique & Océanie, Paris, no 40511, p. 115-120.

Perrois L. (1989). Pour une anthropologie des arts de l'Afrique noire. *Arts de l'Afrique Noire dans la collection Bardier-Mueller*, Genève, No25 934 ex 1, 17 Janvier, p. 27-43.

Quivy R., Campenhoudt V. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 287 p.

Roué M. (2012). Histoire et épistémologie des savoirs locaux et autochtones. *Revue d'ethnoécologie*, N° 1, 17 p.

Saddou H. (2020). Patrimoine et patrimonialisation : Processus et nouvel enjeu de valorisation territoriale. *O Ideário Patrimonial*, Instituto Politécnico de Tomar, 31 p.

Safiannikoff A. (2022). *Les Warega et les Wabembe. Une extraordinaire culture sociale et une étonnante civilisation sans*

écriture en Afrique centrale. Tervuren : Africa Museum MRAC, 144 p.

Sékou K. (2005). La case sacrée du Sosso Bala à Niagassola : valeurs et pratiques de conservation. Dans Thierry J. (Réd.). *Les pratiques de conservation traditionnelles en Afrique*. ICCROM, ICCROM Conservation Studies, Programme Africa 2009, p. 69-73.

Skounti A. (2010). De la patrimonialisation : comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines ?. *Hesperis-Tamuda*, XLV édition, p. 19-34.

Skounti A. (2005). Le patrimoine culturel au Maroc. Promotion et valorisation des Trésors Humains Vivants. UNESCO, ISESCO, Août, 65 p.

Tardif J. (2008). Mondialisation et culture : un nouvel écosystème symbolique. *Questions de communication*, N° 13, juillet, p. 197-223.

Thierry J. (2005). *Les pratiques de conservation traditionnelles en Afrique*. ICCROM, ICCROM Conservation Studies 2, Programme Africa 2009, 104 p.

Trabelsi S. (2016). *Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des O.N.G. Cas de Sud-tunisien*. Thèse de doctorat en Information-Communication, Université Nice Sophia Antipolis, EDSHAL, 306 p.

UNESCO. (2003). *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. Paris, 17 octobre 2003.

UNESCO. (1982). *Déclaration sur les politiques culturelles*. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet-6 août 1982.

UNESCO. (1970). *La Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicite des biens culturels*, du 14 novembre 1970 à Paris.

Vansina J. (1966). *Introduction à l'ethnographie du Congo.* Kinshasa-Kisangani-Lubumbashi : Editions Universitaires du Congo-CRISP, 227 p.

Verhaegen B. (1969). *Rébellion au Congo*, Tome II. Bruxelles : CRISP, 830 p.

Victoire Muke V. (2024a). *Patrimoine culturel et identité chez les Lega de la République Démocratique du Congo. Contribution à l'anthropologie culturelle.* Mémoire de Master en Anthropologie, Yaoundé : Université de Yaoundé I, 218 p.

Victoire Muke V. (2024b). L'immatérialité du patrimoine culturel matériel chez les Lega de l'Est-RDC. *Relecture d'Afrique*, Vol 1, no 1, Novembre, p. 252-278.

Vlassenroot K., Raeymaekers T. (2004). « Divisé en deux » or et identité sociale à Kamituga (Sud-Kivu) ». *L'Afrique Des Grands Lacs*, Annuaire 2003-2004, Janvier, p. 200-234.

Webographie

Ikanga T. (2012). Du Mutanga : Idéogrammes de la société Lega. *Mondes Francophones* [Consulté le 11/07/2023]. <https://mondesfrancophones.com/mondes-africains/du-mutanga-ideogrammes-de-la-societe-lega>

Le Souverain Libre (2019). Coup de tonnerre chez les lega, Kimbilikiti interdit dans la ville de Kamituga. [Consulté le 03/07/2023]. <https://lesouverainlibre.info/2019/06/14/coup-de-tonnerre-chez-les-lega-kimbilikiti-interdit-dans-la-ville-de-kamituga>

UNESCO (2024). Patrimoine culturel. [Consulté le 11/11/2024]. <https://uids.unesco.org/fr/glossary-term/conservation-du-patrimoine-culturel>